

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 V.361 Vœu relatif à un hommage public de la ville de Paris à Hubert Germain, compagnon de la libération

Le Conseil de Paris,

Considérant les vœux présentés par Jérôme Coumet, maire du 13^{ème} arrondissement, et les élu.e.s du groupe *Paris en Commun*, et Rachida Dati, maire du 7^{ème} arrondissement, et les élus du groupe *ChangerParis*, relatifs à la mémoire d'Hubert Germain, et votés à l'unanimité par les conseils d'arrondissement respectifs ;

Considérant qu'Hubert Germain, dernier représentant des 1.038 compagnons de la Libération, est décédé le 12 octobre 2021 à l'âge de 101 ans à l'institution nationale des Invalides dans le 7^{ème} arrondissement où il résidait précédemment ; son inhumation s'est tenue au Mont-Valérien le 11 novembre, avec tous les honneurs de la République ;

Considérant son parcours héroïque, son engagement au sein de la France Libre, dès le 24 juin 1940, à l'âge de 20 ans, sa participation à toutes les campagnes décisives qui lui valurent d'être élevé au rang de Compagnon de la Libération ;

Considérant sa naissance à Paris le 6 août 1920 dans le 16^{ème} arrondissement, son engagement au service de l'intérêt général, en qualité d'élu local, de député du 13^{ème} arrondissement de Paris et de ministre de la V^{ème} République ;

Considérant le serment solennel des cinq communes Compagnon de la Libération (Paris, Nantes, Grenoble, l'Ile de Sein et Vassieux-en-Vercors) affirmant leur détermination à faire vivre l'Ordre de la Libération, sous l'égide du Président de la République, pour porter et transmettre les valeurs de la Résistance qui sont celles de la République ; et que ce serment pris en 16 novembre 2012 a été renouvelé le 22 mai 2019 par une déclaration conjointe des maires des 5 communes à Vassieux-en-Vercors ;

Considérant que la jeunesse de notre Nation doit s'inspirer du message d'audace, d'espérance et de liberté adressé par les Compagnons il y a près de 80 ans ;

Considérant qu'en tant que dernier chancelier d'honneur de l'Ordre de la Libération, il a adressé à la Ville de Paris, parmi les administrateurs de l'Ordre, un message prenant la forme d'un « testament moral » qui a été communiqué par le Délégué national de l'Ordre, le général Christian Baptiste le 8 mars 2021 ;

Considérant qu'il nous revient de faire vivre la mission qu'Hubert Germain nous a transmise avant de s'éteindre, nous enjoignant à « conserver rougeoyantes les braises ardentes (de la résistance) afin que les jeunes Français viennent y recevoir la flamme première, celle de l'amour de la France et du service de la patrie »;

Sur proposition de Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde combattant, au nom de l'Exécutif,

Émet le vœu que :

La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics étudie précisément les différentes possibilités de lieux à Paris pour honorer la mémoire d'Hubert Germain.